ESTIMATES

Canadian Grain Commission

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2002-III-110

ISBN 0-660-61450-2

101-05588/

Canadian Grain Commission
Report on Plans and Priorities

2001-2002

Table of Contents

Section I:	**Messages**	
	Minister's Message	1
	Chief Commissioner's Message	2
	Management Representation	3
Section II:	**Agency Overview**	
	2.1 Mandate, Roles and Responsibilities	5
	2.2 Agency/Program Objective	8
	2.3 Planning Context	8
	2.4 Agency Planned Spending	11
Section III:	**Agency Plans, Results Related Activities and Resources**	
	3.1 Business Line Details	13
	3.2 Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources	13
Section IV	**Joint Initiatives**	
	4.1 Collective Initiatives	21
Section V:	**Financial Information**	
	Table 5.1 Summary of Capital Spending by Program and Business Line	23
	Table 5.2 Sources of Respendable Revenue	23
	Table 5.3 Net Cost of Programs for the Estimates Year	24
	Table 5.4 Revolving Fund – Statement of Operations	24
	Table 5.5 Revolving Fund – Statement of Changes in Financial Position	25
	Table 5.6 Revolving Fund – Projected Use of Authority	25
Index		27

Section I: Messages

Minister's Message

Welcome to the Canadian Grain Commission's *Report on Plans and Priorities*. The Report details how the Canadian Grain Commission (CGC) intends to use the resources at its disposal to discharge its responsibilities to protect grain producers' interests and to ensure consistent quality grain to Canada's foreign and domestic grain customers. It also sets out standards by which the CGC's performance in meeting its objectives can be assessed.

Canada is known around the world for the quality, reliability, and safety of its grain exports. This is a key factor in permitting Canadian exporters to compete effectively in very competitive international grain markets.

This competitive advantage must be nurtured to ensure that Canadian grain producers can realize the maximum value for their products. In order to do this, the CGC must deal with an unprecedented pace of technological change in the grains industry. This Report outlines the major challenges the CGC faces and indicates how they will be addressed.

These continue to be challenging economic times for many Canadians farmers, especially for grain producers. An effective quality assurance system is essential for producers to be able to realize maximum value from their farms. The extra resources the federal government has committed to the CGC through to the end of fiscal year 2003-2004 highlights how we will contribute to building a firm foundation for our industry here at home.

Of course, no matter how carefully we plan, challenges will continue to confront not only Canadians but every nation. This Report highlights how we will contribute to building a firm foundation for our industry here at home.

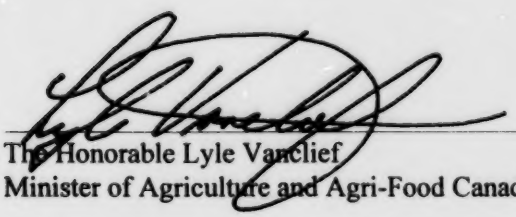

The Honorable Lyle Vanclief
Minister of Agriculture and Agri-Food Canada

Chief Commissioner's Message

I am pleased to present the Canadian Grain Commission's *Report on Plans and Priorities* for the fiscal year 2001/02.[1]

The CGC delivers a grain quality assurance program that results in shipments of grain that consistently meet customer specifications for quality, safety, and quantity. Quality is Canada's competitive edge in the world market, and we are committed to working with the entire grain industry to maintain that advantage.

Canada's reputation is enhanced by the CGC's standards of quality, technical and scientific expertise, and commitment to service. Our role in Canada's grain industry is valued both domestically and internationally. As the federal agency primarily responsible for the quality assurance system, it is critical that we continue to respond to domestic and international trends and changes. The challenges we face will require innovative responses and close collaboration with producers, the industry and our international clients.

I am confident that our strategies will ensure the continued integrity of the quality assurance system and Canada's reputation on the world stage.

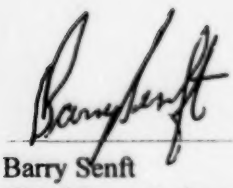

Barry Senft
Chief Commissioner

[1] Prior to being scheduled under the *Financial Administration Act* in 1999, the CGC reported to Parliament under the Main Estimates documents submitted by Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC). This change has formalized our long-standing reporting and accountability arrangements. The CGC has always functioned as a separate administrative entity from AAFC and the chief commissioner has and will continue to report directly to the minister.

Management Representation

I submit, for tabling in Parliament, the 2001-2002 *Report on Plans and Priorities* for the Canadian Grain Commission.

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the agency's mandate, priorities, strategies and planned results of the organization.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying agency information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Gordon Miles

Gordon Miles
Chief Operating Officer

Section II: Agency Overview

2.1 Mandate, Roles and Responsibilities

Mandate

The Canadian Grain Commission (CGC) derives its authority from the *Canada Grain Act* (1912) most recently revised in 1998. The CGC's mandate as set out in this Act is to, in the interests of producers, establish and maintain standards of quality for Canadian grain and regulate grain handling in Canada, to ensure a dependable commodity for domestic and export markets. The CGC works closely with the industry in Canada to develop and implement CGC policies that meet the needs of the industry in marketing Canadian grains. The CGC assures end-use quality, thus enhancing the marketability of Canadian grain.

Mission

To be a leader in providing grain quality management and quantity assurance, dedicated to excellent and responsive service supporting producers, all sectors of the grain industry and their customers.

Vision

Excellence in grain quality assurance.

Responsibilities

The Honourable Lyle Vanclief, Minister of Agriculture and Agri-Food Canada is the minister responsible for the CGC.

The CGC is headed by a chief commissioner, an assistant chief commissioner and a commissioner who are all appointed by the Governor in Council. The chief commissioner reports to the Minister.

The chief operating officer reports to the chief commissioner and is responsible for the CGC's business line: a grain quality assurance system that enhances grain marketing in the interest of producers.

The chief operating officer co-ordinates the activities of the CGC's operating divisions: Industry Services, Corporate Services and the Grain Research Laboratory. The Director of Human Resources works in Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC), but has a functional reporting relationship with the Chief Operating Officer. The Chief Financial Officer also reports to the Chief Operating Officer.

In addition, there are up to six assistant commissioners for the main grain producing areas of Canada, also appointed by the Governor in Council. The assistant commissioners are responsible for dealing with producer and grain industry complaints and inquiries, and for publicizing the activities of the CGC at the farm level.

The Western and Eastern Grain Standards Committees, made up of producer and industry representatives as well as the CGC's technical experts, are responsible for reviewing and recommending grade standards.

The Grain Appeal Tribunal receives appeals from primary, terminal and transfer elevator operators and producer car shippers who disagree with grades assigned by CGC inspectors. The chair of the tribunal acts on behalf of the CGC, but acts independently of the CGC's inspection staff. Other members of the tribunal are selected from the grain industry.

Canadian Grain Commission
Organizational Structure

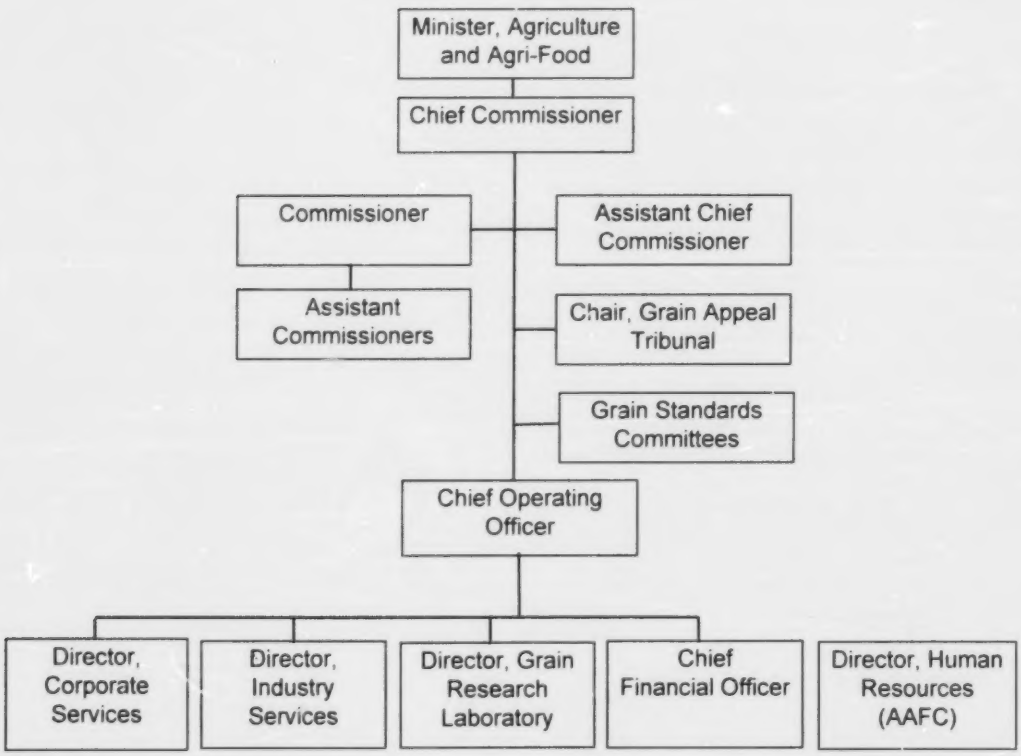

Agency Description

Headquartered in Winnipeg, the CGC has approximately 805 full-time employees working in 21 offices throughout the country. The CGC implemented a revolving fund in 1995 and was added to Schedule I.1 of the *Financial Administration Act* in 1999, formalizing its arm's length relationship with AAFC and giving it a separate Vote in the Estimates.

Partnerships

The CGC works closely with producers, other members of the Canadian grain industry, and other government departments and agencies to deliver its programs and services, and fulfill its mandate. In addition to their representation on the Grain Standards Committees and the Grain Appeal Tribunal as described above, producers and the industry are consulted before the CGC makes major program, policy or regulatory change.

Key Partners	Areas of Cooperation
Industry Partners	
• Producers • Grain handlers and dealers • Processors • Canadian Wheat Board • Canadian International Grains Institute • Universities • Laboratories • Plant Breeders	• setting of grain quality standards • operation of the grain quality assurance system • development and implementation of policies and regulations • sharing of market information • market development and support • research and technology transfer
Portfolio Departments and Agencies	
• Agriculture and Agri-Food Canada • Canadian Food Inspection Agency • Canadian Dairy Commission • Farm Credit Corporation • National Farm Products Council	• sharing of knowledge • research • strategic planning • meeting international tolerances for toxic contaminants in grain • shared quality assurance program delivery
Other Government Departments	
• Department of Foreign Affairs and International Trade • Statistics Canada • Canadian International Development Agency • Industry Canada • Health Canada • Canada Customs • National Research Council • Provincial Departments of Agriculture	• sharing of knowledge • facilitating international trade • publication of grain statistics • market development and support • inspection and certification of terminal and transfer elevator scales

Foreign

- U.S. Department of Agriculture (Grain Inspection, Packers and Stockyards Administration)
- Food Science Australia
- Bread Research Institute, Australia
- shared quality assurance program delivery
- facilitating international trade
- research
- technology

2.2 Agency/Program Objective

A grain quality assurance system that enhances grain marketing in the interest of producers.

2.3 Planning Context

The Canadian grain industry operates in a climate of constant change. Our quality assurance system must be able to adapt to change while continuing to provide buyers with grains, oilseeds and pulses of consistent and uniform quality. The factors expected to have the most significant impact on the how the CGC fulfills its mandate during the planning period are:

A. Pressures on Canada's visual grading system.

Canada's reputation as a supplier of grain of consistent quality is the product of an integrated grain handling system and marketing chain that stretches from the plant breeder through to the quality assurance the CGC provides to buyers. A cornerstone of this unique Canadian system is a visually based method of identifying the end-use quality of classes of grains, oilseeds and pulses.

Wheat is particularly dependent on a visual method of quality assessment. Wheat varieties meeting the quality requirements of one of the seven classes of wheat must have kernels that are visually similar to other varieties in a given class, and visually distinguishable from the varieties of all other classes. This 'kernel visual distinguishability' (KVD) allows grain inspectors and the grain handling industry to quickly and cheaply segregate wheat into its classes based on what it looks like.

Each of the seven classes of wheat have specific end-use quality characteristics. This means there is a direct link between what western Canadian wheat looks like, and how it will perform in its end use. For example, wheat varieties in the Canada Western Red Spring (CWRS) class are developed to be used in bread and noodle products, while Canada Western Soft White Spring (SWS) wheat varieties are best suited for cookies, cakes and pastries.

Buyers of Canadian wheat know how it will perform in its intended end use simply by knowing its class and grade. In this way, KVD functions in the place of testing for milling and baking performance necessary in other wheat grading systems. Our segregation method allows for the low cost, efficient movement of bulk grain through a constrained handling system.

Despite its advantages, there are pressures to move away from wheat segregation based on KVD. These pressures come from a number of sources:

- Plant breeders would prefer a segregation system that would allow for greater flexibility in breeding. The kernel type requirements of KVD restricts the ability of plant breeders to improve agronomic and quality characteristics in new varieties.

- New varieties are being developed with end-use quality characteristics that are different than the existing classes. One solution would be to establish additional classes, but there are insufficient kernel characteristics to enable new classes to be established.

- Non-registered, visually indistinguishable wheat varieties are sometimes grown in Canada when these varieties are perceived to have agronomic advantages such as higher yield or disease resistance. If these varieties are produced in sufficient quantities and have end-use quality characteristics that are very different from the classes they resemble, they have the potential to compromise the effectiveness of the entire quality assurance system.

As these pressures on Canada's visual grading system mount, it will become increasingly important to find an alternative method to segregate grains, oilseeds and pulses into lots of like quality to meet the needs of diverse buyers. Until an affordable and rapid alternative to replace KVD is developed, we must maintain it as the primary method to segregate wheat.

B. The development of genetically modified (GM) grains and oilseeds.

Canada must address the marketing challenges presented by the development and production of GM grains and oilseeds. GM grains and oilseeds result from the application of recombinant DNA technology during plant variety development. With increasing consumer concerns about the relative safety of GM grains and oilseeds, some countries have established, and others are establishing, GM labeling requirements. This means that the ability to segregate GM and non-GM varieties will become critical to maintaining Canada's international market share. Since GM varieties usually are not visually distinguishable from non-GM varieties, this adds to the pressures on the visual grading system and intensifies the need to find an alternative method of segregation.

C. Structural changes in the Canadian grain industry.

The structure of the Canadian grain industry is changing in a number of ways that impact the way that the CGC oversees the quality assurance system and is funded. One of the most significant structural changes was the 1995 repeal of the *Western Grain Transportation Act* which increased the grain industry's rail shipping costs to Canadian ports. This has made offshore exports less competitive and encouraged greater use of western Canadian grains within North America. Growing U.S. markets, and growth in domestic value-added processing, have contributed to average grain receipts at port terminals dropping by about 20% since the early 1990s.

This has had serious financial implications for the CGC as most of its revenues come from fees charged for the inspection and weighing of grain as it is loaded into vessels for export. These fees not only cover the costs of these direct services, but also fund other services that support the quality assurance system such as grade standard setting, research into end-use quality, entomology services, and cargo monitoring.

Another structural change in the industry is the continuing decline in the number of smaller primary elevators and the concomitant increase in size of the new high throughput large scale elevators. Since the early 1960s, the number of primary elevators in western Canada has dropped from over 5,000 to just under 850. Over the same period, average storage capacity has gone from about 2,000 tonnes to over 7,900 tonnes, with some facilities capable of storing 50,000 tonnes. These changes have a number of implications for the CGC including: a drop in licensing revenue; a need to change our licensing policies; a changing pattern of demand for CGC services (e.g., increasing demand for farm-gate quality evaluation); and a potential reduction in the uniformity of grain shipments.

Several large multinational corporations have entered the Canadian grain industry in recent years. The entry of these companies coupled with the increase in domestic processing and prairie livestock production, mean that grain companies are competing more aggressively for farmers' grain. From a producer's perspective, this is a positive development because it means that the handling fees they pay may decrease and that companies may provide improved and new services. The challenge for the CGC will be to ensure that the regulatory framework is adapted to these industry changes.

D. Increased consumer concerns about food safety.

Foreign buyers of Canadian grain demand testing to assure themselves that Canadian grain shipments are safe. This demand for special analyses of chemical residues on cargoes increases the importance of research aimed at developing new, or adapting existing analytical methods that can provide the necessary precision and accuracy to meet strict international tolerances.

E. Increased sophistication in customer demand for quality.

Canada's visual grading system is directly correlated to the end-use quality of the commodities to which it is applied. Canada's reputation as a supplier of grains and oilseeds of consistent quality has been built on the effectiveness of the visual grading system which is supported by sophisticated scientific methods and technology. Buyers of Canadian grains, however, are becoming more quality conscious and are asking for a wider range of quality specifications along with assurances and certification of grain quality and safety. Grain buyers are increasingly defining their quality requirements by specification in addition to grade. As a result, the CGC must be positioned to perform testing that augments the traditional grading system and widens the basis for certification. The challenge is to develop faster, more flexible, and more precise instrumental methods of certifying grain quality and grain safety than exist today. New evaluation methods must be developed in order to effectively manage the complexities arising from developments in biotechnology. There will be increased demand for broader operational use of instrumental methods of quality analysis, such as image analysis and near-infrared technologies.

2.4 Agency Planned Spending

($ thousands)	Forecast Spending 2000-01	**Planned Spending 2001-02**	Planned Spending 2002-03	Planned Spending 2003-04
Budgetary Main Estimates	77,328	**62,550**	64,538	64,538
Less: Respendable revenue	57,300	**41,689**	41,682	41,682
Total Main Estimates	20,028	**20,861**	22,856	22,856
Adjustments to Respendable Revenue	(12,321)			
Adjustments to Planned Spending	(12,321)	**(200)**	(200)	(200)
Total Agency Funding	20,028	**20,661**	22,656	22,656
Less: Non-respendable revenue	0	**0**	0	0
Plus: Cost of services received without charge	1,937	**2,793**	3,107	3,103
Total Planned Spending	21,965	**23,454**	25,763	25,759
Full Time Equivalents	766	**805**	805	805

Section III: Agency Plans, Results, Related Activities and Resources

3.1 Business Line Details

The CGC has one business line and primary objective: *a grain quality assurance system that enhances grain marketing in the interest of producers.*

The CGC's programs and functions aim to:

- maintain grain quality as it moves through the marketing channels and result in shipments of grain that consistently meet contract specifications for quality and quantity, are safe, and are within acceptable levels for toxic contaminants, to enhance grain marketing
- provide a better understanding of the grain qualities required by end users, and how these qualities can be measured, to adapt to new technologies and changing markets
- ensure fair treatment of grain producers and ensure the integrity of grain transactions
- meet the needs of producers and other members of the grain industry in the most efficient and effective manner possible.

3.2 Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

Key Results Commitment: **A grain quality assurance system that enhances grain marketing in the interest of producers.**

Planned Result 1: *A quality assurance system that addresses the changing needs of grain markets and adapts to deal with non-visually distinguishable varieties and the need to segregate GM grains and oilseeds.*

Related Activities	Timeframe
Develop plans, in consultation with plant breeders, producers, and the grain handling industry, to make the quality assurance system less dependent on visual grading.	Began in 1999/2000; ongoing throughout the next 5 years as required.
Develop testing process for monitoring cargoes to ensure that the identity of grains shipped under identity preserved (IP) systems is preserved, and that non-visually distinguishable varieties have not contaminated bulk shipments.	Ongoing

Develop and recommend an affidavit system in partnership with industry. The affidavit system would play a key role in identifying non-visually distinguishable varieties and GM or non-GM varieties to be kept identity preserved or segregated.	Fall 2001
Support industry implementation of IP and affidavit systems.	to be determined in consultation with industry
Continue to develop and implement methods for identifying genetically modified grains and oilseeds.	Ongoing
Continue to develop and implement methods for protein-based and DNA-based variety identification.	Ongoing
Continue to develop and implement near-infrared spectroscopy and digital imaging technology as methods to assess grading criteria and end-use quality.	Ongoing
Continue collaborative and jointly funded research to develop methods for automated quality testing (AQT). Once developed these methods will be transferred to industry where they can support and improve the overall efficiency of segregation systems, grain grading, handling and segregation according to end use. (see Section V: Joint Initiatives)	Ongoing

The pressure to register new cereal grain varieties which lack KVD, the production of unregistered, non-visually distinguishable wheat varieties in Canada, the development of GM grains and oilseeds, and other pressures on the visual grading system are the most crucial issues that the CGC must respond to during the planning period. It is also important that the grading system and services are adapted to the end use needs of Canadian grain buyers and the structural changes within the grain industry. While the CGC adapts to these and other changes, it must maintain KVD until it can be replaced with some other method to segregate grain.

To measure its success in meeting these challenges, the CGC will track buyers' satisfaction with the consistency of Canadian grain quality through the regular feedback its scientists and technical experts receive from buyers when on overseas missions, tracking cargo complaints, and its cargo monitoring program.

Planned Result 2: *CGC services provided in areas where there is growing demand.*

Related Activities	**Timeframe**
Strengthen research program on pulses, particularly in developing protocols and instrumentation for quality assessment.	Ongoing

Increase staff and services in prairie service centres to help meet the increasing demand for quality and quantity assurance services resulting from the changing patterns of grain movement.	Ongoing as required
Develop internationally recognized methods for evaluation of pulse quality in collaboration with the Canadian special crops industry and Canadian and Australian researchers.	Results progressively made available over the next 3 years.
Increase quality testing to widen the basis of CGC certification to meet the needs of specialized niche markets.	Ongoing as markets require.
Meet growing industry demands for consistent, accurate automated quality testing by making routine analytical tests available in regional offices and service centres.	Ongoing as markets require.

Planned Result 3: *Enhanced ability to monitor and detect pesticide residues, mycotoxins, heavy metals and fungi to continue to ensure Canadian grain shipments meet the strictest international food safety tolerances.*

Related Activities	Timeframe
Research factors and develop methods relevant to grain safety assurance.	Ongoing
Assess the use of rapid tests to increase efficiency and reduce costs.	Ongoing

Planned Result 4: *Improved international reputation and recognition as a world class and impartial quality assurance agency.*

Related Activity	Timeframe
Obtain ISO 9002 certification for key quality and quantity assurance services.	By Fall 2001

Planned Result 5: *Ongoing and effective quality and quantity assurance services while adapting to end use needs of buyers and grain industry changes.*

Related Activities	Timeframe
Maintain effective grain quality and quantity assurance programs.	Ongoing
Continue research on grading factors to make them more objective and to better match changing end use requirements.	Ongoing
Continue the evaluation of new varieties under development by plant breeders to ensure they meet Canada's and international quality standards.	Ongoing

Develop "tele-imaging" as a supporting technology for grain inspectors operating in remote locations	Proof of concept during 2001 and plans to implement by August 2002

Planned Result 6: *Fair, open grain transactions and a grade arbitration system adapted to changing industry needs.*

Related Activities	Timeframe
Develop, change and set grain quality standards in partnership with the grain industry through the Western and Eastern Grain Standards Committee meetings.	Annually
Continuously improve the dissemination of information of the grain quality and safety of each year's crop through the posting of information on the CGC's web site.	Ongoing

Grades allow buyers to identify end use value without the need for end use tests or direct examination of individual lots of grain. This helps to ensure that sellers receive payment that reflects the value of their grain. The CGC is an impartial third party to grain transactions. Its inspection, weighing and arbitration services are essential to the efficient and fair operation of grain markets.

To measure its success in this area, the CGC plans to track buyer complaints on the accuracy of CGC certification and the number of grade changes on official re-inspections.

Planned Result 7: *Fair, enforceable and uniformly applied regulations.*

Related Activity	Timeframe
Review regulations under pressure as a result of changes in the grain handling industry. Change or eliminate regulations that are not fair, enforceable, or are no longer contributing to the effective operation of the quality assurance system.	ongoing

Planned Result 8: *Protection of producers' rights and protection of producers from grain company defaults.*

Related Activity	Timeframe
Increase auditing of licensees' financial positions, their liabilities to producers, and the security they have posted to cover those liabilities.	Began in 1999/2000; to be completed in 2001.
Develop plans to address the security system for special crops.	by September 2001
Increase resources for licensing.	by September 2001

The CGC licenses and regulates the prairie primary elevators, grain dealers and process elevators. This regulatory activity contributes to the fair treatment of western Canadian producers through the financial security system. In addition, grade arbitration is available for producer deliveries to primary elevators.

The CGC plans to measure its success in protecting producers' rights by conducting periodic surveys of producers, and by tracking producer complaints about unfair treatment by grain companies, producers' use of the grade arbitration system, and the amount of unpaid liabilities to producers.

Planned Result 9: *Fair treatment of producers*

Related Activities	Timeframe
Mediating producer complaints concerning transactions with grain companies.	Ongoing
Develop plans based on a review of shrinkage allowances that grain elevators can deduct from the weight of grain producers deliver to compensate grain companies for weight loss during grain handling.	by June 2001
Review, in collaboration with producers and the industry, producer representation on the Western Grain Standards Committee.	by May 2001

Planned Result 10: *Maintenance of producer delivery options.*

Related Activities	Timeframe
Administer producer cars by receiving applications and allocating rail cars accordingly. Producer cars introduce an additional degree of competition to the grain handling industry.	Ongoing

Planned Result 11: *Sound agency management and efficient, responsive, cost effective service.*

Related Activities	Timeframe
Implement improvements recommended in the internal and external reviews the CGC conducted of its programs and services in 1998/99 and 1999/2000.	Started in 2000/01; ongoing as the external environment allows
Improve financial information systems to provide better information in support of operations.	Started in 2000/01 and then ongoing
Develop and implement plans to improve client satisfaction by 10% through the expanded use of service standards and realiable measures of client satisfaction with key services.	Start in 2001 and achieve target by 2005
Ensure public and client accessibility to program and service information via the internet.	by December 2001
Offer secure on-line delivery of programs, services, and transactions.	by December 2004

As important as consistent grain quality is for maintaining Canada's market advantage, it cannot be at any price. The CGC is committed to fulfilling its mandate in the most efficient and effective manner possible. Success in this area will be measured by tracking the costs of operations.

During the planning period, the CGC will participate in the Government On-line (GOL) initiative, which seeks to make Canada the country most connected to its citizens by 2004. By establishing government-wide standards for communication, identification, navigation and information design of government Web sites, Canadians will be given direct access to the information they need.

The CGC is also committed to the Government of Canada's five-year Service Improvement Initiative with an objective to achieve a minimum 10% improvement in Canadians satisfaction with the delivery of key Government services to the public.

Planned Result 12: *Financial stability for the CGC.*

Related Activities	Timeframe
Develop and be in a position to implement a plan to restructure the CGC's financing.	by March 2003
Increase service revenue through the development of new business opportunities.	Ongoing

Planned Result 13: *A CGC workforce that is representative of the Canadian population.*

Related Activities	Timeframe
Achieve compliance with the Canadian Human Rights Commission audit by developing and implementing an employment equity plan to address areas of under-representation and barriers to an inclusive workforce.	Ongoing
Implement the recommendations of the Task Force on the Participation of Visible Minorities in the Federal Public Service, which are contained in the report entitled "Embracing Change in the Federal Public Service".	Ongoing

Planned Result 14: *Workplace improvements.*

Related Activities	Timeframe
Continue to implement action plans to address issues raised in the Public Service Employee Survey.	Ongoing

Total Resources for Planned Results in 2001-2002: $62,350 (thousands)

Section IV: Joint Initiatives

4.1 Collective Initiatives

Collective Initiative	Key Result Commitment	List of Partners	Money allocated by Partners 2001-2002 ($thousands)	Planned Results
Automated Quality Testing	To ensure that quality assessment technologies remain current with customer demands and advances in technology	Canadian Grain Commission	400 (in kind)	• DNA-based technologies for faster variety identification
		Agriculture and Agri-Food Canada	2,600 400 (in kind)	• Other rapid technologies for grain quality measurement as approved by the AQT Technical Committee
		Grain Industry: • Canadian Wheat Board	500	
		• Other	2,100	

The Automated Quality Testing (AQT) initiative is a three-year cooperative approach to researching and developing new methodologies to measure and certify Canadian grain quality. The work started in 1999-2000. Financial resources have been committed to ensure that quality assessment technology remains current with advances in plant breeding technology. To strengthen and support a vibrant and competitive Canadian grain, oilseed, and special crops sector new rapid methods for identifying varieties and determining processing quality are needed. The initiative is funding collaborative and multidisciplinary projects initiated by research partners such as universities, private organizations, the Canadian Grain Commission and other research institutions such as Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC).

The Canadian Grain Commission has assumed overall responsibility for coordinating the research work and the accounting of the financial resources. An Industry Committee and

a Technical Committee have been established to ensure that all funded research meets industry needs.

Projects are being supported financially to the extent of available funding commitments. In this regard, financial support provided by the federal government will match funds from industry partners. One project for $2.5 million, varietal identification, has been approved to date. This project is a joint initiative of the CGC, the Cereal Research Centre of AAFC and the Eastern Cereal and Oil Research Centre of AAFC. This initiative may have to be extended by one to two years to accomplish all goals. Reprofiling will be requested.

Section V: Financial Information

Table 5.1: Summary of Capital Spending by Program and Business Line

($ thousands)	Forecast Spending 2000-2001	**Planned Spending 2001-02**	Planned Spending 2002-03	Planned Spending 2003-04
Canadian Grain Commission	3,540	**3,000**	3,000	4,000

Table 5.2: Sources of Respendable Revenue

($ thousands)	Forecast Revenue 2000-2001	**Planned Revenue 2001-02**	Planned Revenue 2002-03	Planned Revenue 2003-04
Canadian Grain Commission				
Inspection, Weighing, Registration, and Cancellation	40,990	**37,700**	37,700	37,700
Licenses and Other Revenue	3,989	**3,989**	3,982	3,982
	44,979	**41,689**	41,682	41,682

Table 5.3: Net Cost of Programs for the Estimates Year

Planned Spending (Gross Budgetary and Non-budgetary Main Estimates plus adjustments)	($ thousands)
Plus Services Received without Charge	
Accommodation provided by PWGSC	0
Contributions covering employees' share of employees' insurance premiums & expenditures paid by TBS	2,618
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	175
Salary & associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	0
	2,793

Table 5.4: Revolving Fund - Statement of Operations

($ thousands)	Forecast 2000-2001	**Planned 2001-02**	Planned 2002-03	Planned 2003-04
Respendable Revenue	44,979	**41,689**	41,682	41,682
Expenses				
Operating:				
Salaries and employee benefits	33,428	**33,051**	32,011	32,011
Depreciation	882	**1,334**	1,501	1,588
Repairs and maintenance	284	**218**	250	255
Administrative and support services	6,857	**5,560**	6,457	5,792
Utilities, materials and supplies	2,338	**857**	983	1,002
Marketing	222	**182**	208	213
Interest	0	**0**	0	0
	44,011	**41,202**	41,410	40,861
Surplus (Deficit)	968	**487**	272	821

Table 5.5: Revolving Fund - Statement of Changes in Financial Position

($ thousands)	Forecast 2000-2001	**Planned 2001-02**	Planned 2002-03	Planned 2003-04
Surplus (Deficit)	968	**487**	272	821
Add non-cash items				
Depreciation/amortisation	882	**1,334**	1,501	1,588
Others (termination benefits)	442	**401**	388	388
Investing activities:				
Acquisition of depreciable assets	(2,040)	**(1,970)**	(1,909)	(2,545)
Cash surplus (requirement)	252	**252**	252	252

Table 5.6: Revolving Fund - Projected Use of Authority

($ thousands)	Forecast 2000-2001	**Planned 2001-02**	Planned 2002-03	Planned 2003-04
Authority	12,000	**12,000**	12,000	12,000
Drawdown:				
Balance as at April 1	2,171	**2,423**	2,675	2,927
Projected surplus (Drawdown)	252	**252**	252	252
Projected Balance	2,423	**2,675**	2,927	3,179
Remaining Authority	14,423	**14,675**	14,927	15,179

Index

A
Agency Description, 7
Agency Objective, 5
Affidavit System, 14
Automated Quality Testing (AQT), 14, 15, 21

B
Business Line, 5, 13, 23

C
Canada Grain Act, 5
Cargo monitoring, 10, 14
Commissioners, 6

D
DNA-based technology, 9, 14, 21
Digital Imaging, 14

E
End-use quality, 5, 8, 9, 10, 11, 14

F
Financial Administration Act, 7
Financial Tables, 11, 23, 24, 25
Food safety, 10, 15

G
Genetically modified (GM), 9, 13, 14
Government On-line (GOL), 18
Grade arbitration, 16, 17
Grain Appeal Tribunal, 6, 7
Grain Standards Committees, 6, 7, 16, 17

I
Identity preserved (IP), 13, 14
Industry partners, 11, 22
Internet, 18
ISO certification, 15

K
Kernel Visual Distinguishability (KVD), 8, 9, 14
Key Results, 13

L
Licensing, 10, 17

M
Mandate, 3, 5, 7, 8, 18
Mission, 5

N
Near-infrared, 11, 14

O
Organizational structure, 6

P
Partnerships, 7, 13, 14, 16
Policy, 7
Portfolio, 7
Primary elevators, 10, 17
Producer cars, 6, 17
Producer(s), 1, 2, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 17

R
Regulation(s), 7, 16
Research, 5, 6, 7, 8, 10, 14, 15, 21, 22
Responsibilities, 1, 5

S
Service(s), 2, 5, 6, 7, 10, 11, 14, 15, 16, 18, 19, 24
Service !mprovement !nitiative, 18
Service standards, 18
Special crops, 14, 15, 17, 21

T
Terminal elevators, 6, 7, 10
Technology, 2, 7, 8, 9, 11, 14, 16, 21
Tele-imaging, 16
Transfer elevator, 6, 7

V
Vision, 5

W
Wheat classes, 8, 9
Western Grain Transportation Act, 10

BUDGET DES DÉPENSES

Commission canadienne des grains

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2002-III-110

ISBN 0-660-61450-2

Commission canadienne des grains
Rapport sur les plans et priorités

2001-2002

Table des matières

Section I : Messages

Message du ministre 1
Message du commissaire en chef 2
Présentation de la direction 3

Section II : Vue d'ensemble de l'organisme

2.1 Mandat, rôle et responsabilités 5
2.2 Objectif de l'organisme/du programme 8
2.3 Contexte de planification 8
2.4 Prévisions de dépenses de l'organisme 12

Section III : Plans, résultats, activités connexes et ressources de l'organisme

3.1 Renseignements sur le secteur d'activité 13
3.2 Principaux engagementsen matière des résultats, résultats prévus, activités connexes et ressources 13

Section IV : Initiatives conjointes

4.1 Initiatives collectives 21

Section V : Information financière

Tableau 5.1 Résumé des dépenses en capital par programme et par secteur d'activité 23
Tableau 5.2 Source de recettes disponibles 23
Tableau 5.3 Coût net des programmes pour l'exercice budgétaire 24
Tableau 5.4 Fonds renouvelable – État des résultats 24
Tableau 5.5 Fonds renouvelable – État de l'évolution de la situation financière 25
Tableau 5.6 Fonds renouvelable – Emploi prévu des autorisations 25

Index 27

Section I :Messages

Message du ministre

C'est avec plaisir que je vous présente le *Rapport sur les plans et priorités* de la Commission canadienne des grains. Le rapport indique comment la Commission canadienne des grains (CCG) entend utiliser les ressources à sa disposition pour s'acquitter de ses responsabilités, c'est-à-dire protéger les intérêts des céréaliculteurs, et garantir la qualité constante de grains aux acheteurs étrangers et canadiens. Il énonce également les normes qui permettent d'évaluer dans quelle mesure la CCG atteint ses objectifs.

Le Canada est reconnu à l'échelle mondiale pour la qualité, la fiabilité et la salubrité de ses exportations de grain. Il s'agit d'un facteur important qui permet aux exportateurs canadiens d'occuper une place de choix sur les marchés de grains étrangers où la concurrence est féroce.

Il faut soutenir cet avantage concurrentiel afin de veiller à ce que les céréaliculteurs canadiens puissent obtenir le meilleur prix possible pour leurs produits. À cette fin, la CCG doit réagir à l'évolution sans précédent de la technologie dans l'industrie céréalière. Le présent rapport résume les défis importants auxquels doit faire face la CCG et indique comment celle-ci entend les relever.

La conjoncture économique demeure difficile pour de nombreux agriculteurs canadiens, en particulier pour les céréaliculteurs. Afin de pouvoir retirer le rendement maximum de leur exploitation, les agriculteurs doivent pouvoir compter sur un régime d'assurance-qualité efficace. Les ressources supplémentaires que le gouvernement fédéral a allouées à la CCG jusqu'à la fin de l'exercice 2003-2004 montrent comment nous contribuerons à bâtir des assises solides pour notre industrie au pays.

Toutefois, peu importe le soin que nous apportons à la planification, le Canada, tout comme les autres pays, continuera de faire face à des défis. Le présent rapport souligne comment nous participerons à l'établissement d'une base solide pour l'industrie au pays.

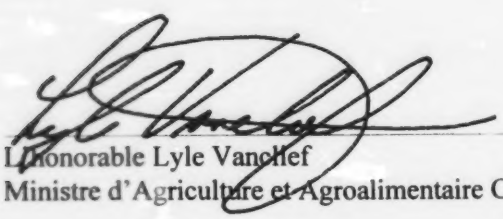

L'honorable Lyle Vanclief
Ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

Message du commissaire en chef

Je suis heureux de vous présenter le Rapport sur les plans et priorités de la Commission canadienne des grains pour l'exercice 2001-2002.[1]

La CCG exécute un programme d'assurance-qualité qui permet d'expédier du grain qui répond de façon constante aux exigences de qualité, de salubrité et de quantité des clients. La qualité constitue l'avantage concurrentiel du Canada sur les marchés mondiaux, et nous avons l'intention de travailler avec l'ensemble de l'industrie céréalière pour conserver cet avantage.

Les normes de qualité, l'expertise technique et scientifique et la promesse de service de la CCG rehaussent la réputation du Canada. Notre rôle au sein de l'industrie céréalière est reconnu à l'échelle nationale et internationale. À titre de principal organisme fédéral responsable du régime d'assurance-qualité, il est essentiel que nous continuions de nous adapter aux tendances et aux changements, tant au pays qu'à l'étranger. Les défis à relever exigeront des solutions innovatrices et une étroite collaboration avec les producteurs, l'industrie et nos clients étrangers.

Je sais que nos stratégies permettront d'assurer l'intégrité continue du régime d'assurance-qualité et la réputation du Canada sur la scène internationale.

Barry Senft
Commissaire en chef

[1] Avant d'être inscrite à l'annexe de la *Loi sur la gestion des finances publiques* en 1999, la CCG rendait compte au Parlement par l'entremise des documents présentés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) au titre du Budget principal des dépenses. Ce changement a officialisé les dispositions de rapport et de responsabilisation qui avaient cours depuis longtemps. La CCG a toujours fonctionné en tant qu'entité administrative distincte d'AAC et le commissaire en chef rendait des comptes directement au ministre, ce qu'il continuera de faire.

Présentation de la direction

Je soumets, à des fins de dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et priorités de 2001-2002 de la Commission canadienne des grains.

À ma connaissance, l'information :

- décrit avec exactitude le mandat, les priorités, les stratégies et les résultats prévus de l'organisme;
- est conforme aux principes de bonne information contenus dans les Lignes directrices pour la préparation d'un rapport sur les plans et les priorités;
- est complète et exacte;
- est fondée sur les systèmes d'information et de gestion solides et sous-jacents de l'organisme.

Je suis satisfait des procédés et des méthodes utilisés pour la rédaction du Rapport sur les plans et priorités.

Le Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation sur lequel est fondé ce rapport a été approuvé par le Conseil du Trésor et sert de base pour rendre compte des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations fournies.

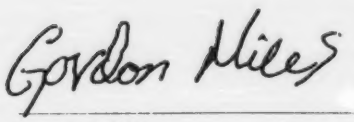

Gordon Miles
Chef de l'exploitation

Section II : Vue d'ensemble de l'organisme

2.1 Mandat, rôle et responsabilités

Mandat

La Commission canadienne des grains (CCG) tire ses pouvoirs de la *Loi sur les grains du Canada*, dont l'adoption remonte à 1912 et dont la révision la plus récente date de 1998. Aux termes de la *Loi*, la CCG est mandatée de réglementer la manutention du grain au Canada et d'établir et d'appliquer des normes de qualité à l'égard des grains canadiens, au bénéfice des producteurs. En exerçant ses fonctions, la CCG garantit un approvisionnement fiable en denrées alimentaires au pays et à l'étranger. La CCG travaille de près avec tous les intervenants de l'industrie céréalière du Canada pour élaborer et appliquer ses politiques et pour répondre aux besoins de l'industrie en matière de commercialisation des grains canadiens. En assurant la qualité à l'utilisation finale, la CCG rehausse la valeur marchande des grains canadiens.

Mission

Être chef de file sur le plan de la gestion de la qualité du grain et de l'assurance de la quantité, engagée à fournir d'excellents services adaptés aux besoins des clients et à soutenir les producteurs, tous les secteurs de l'industrie céréalière et leurs clients.

Vision

Excellence dans l'assurance de la qualité du grain.

Responsabilités

L'honorable Lyle Vanclief, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, est le ministre responsable de la CCG.

La CCG est dirigée par un commissaire en chef, un commissaire en chef adjoint et un commissaire qui sont nommés par le gouverneur en conseil. Le commissaire en chef est responsable devant le ministre.

Le chef de l'exploitation relève du commissaire en chef et est responsable du secteur d'activité de la CCG, c'est-à-dire un régime d'assurance-qualité du grain qui rehausse la valeur marchande du grain, au bénéfice des producteurs.

Le chef de l'exploitation coordonne les activités des divisions opérationnelles de la CCG, c'est-à-dire les Services à l'industrie, les Services à l'organisme et le Laboratoire de recherches sur les grains. La directrice des ressources humaines est employée d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, mais il existe un rapport hiérarchique entre ce poste et celui du chef de l'exploitation.

De plus, on compte jusqu'à six commissaires adjoints, soit un poste pour chaque grande zone de production de grains au Canada. Ces postes sont aussi comblés par le gouverneur en conseil. Les commissaires adjoints se chargent d'entendre les plaintes et de répondre aux demandes de renseignements des producteurs et des membres de l'industrie, ainsi que de faire la promotion des activités de la CCG auprès des agriculteurs.

Les Comités de normalisation des grains de l'Ouest et de l'Est sont constitués de représentants de producteurs et de membres de l'industrie, ainsi que d'experts techniques de la CCG. Ces comités sont chargés d'examiner et de recommander des caractéristiques normalisées pour les grades de grain.

Le Tribunal des appels pour les grains entend les appels interjetés par les exploitants des silos de collecte, des silos terminaux et des silos de transbordement et par les expéditeurs de wagons de producteurs qui ne sont pas satisfaits des grades attribués par les inspecteurs de la CCG. Le président du Tribunal agit au nom de la CCG, mais indépendamment du personnel d'inspection de la CCG. Les autres membres du Tribunal proviennent de l'industrie des grains.

Commission canadienne des grains
Structure organisationnelle

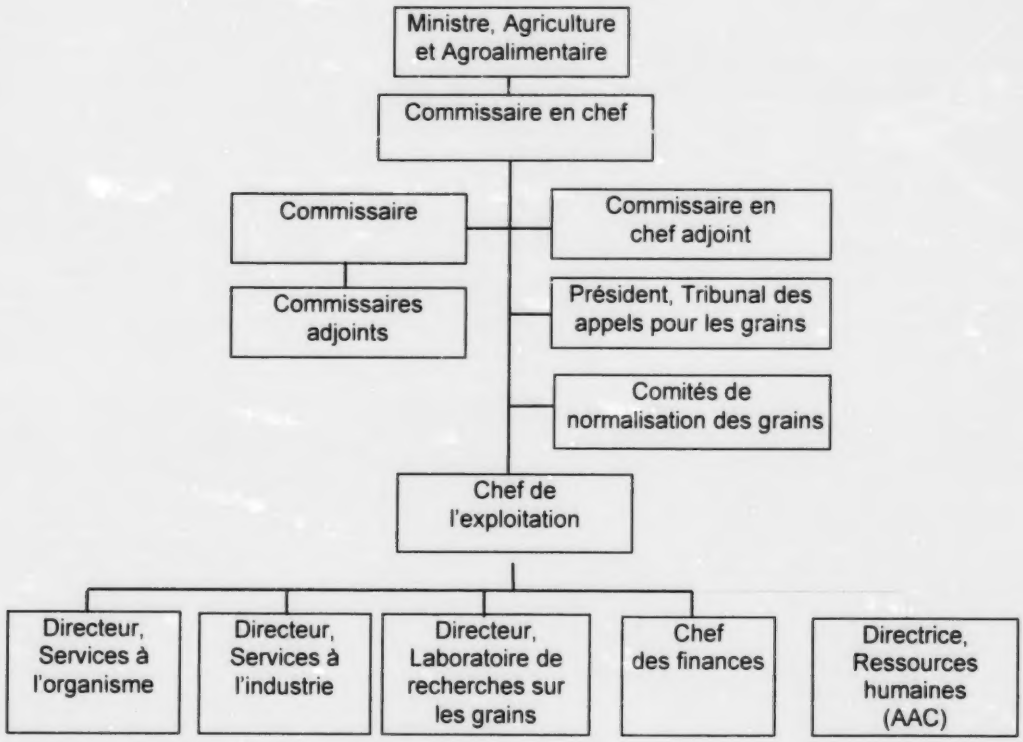

Description de l'organisme

La CCG, dont l'administration centrale est établie à Winnipeg, compte environ 805 employés à temps plein répartis dans 21 bureaux au pays. La CCG gère un fonds renouvelable depuis 1995. Elle a été inscrite à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* en 1999, confirmant son autonomie par rapport à AAC et lui permettant de jouir d'un crédit distinct dans le Budget des dépenses.

Partenariats

La CCG travaille de près avec les producteurs, les autres membres de l'industrie céréalière et d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour assurer la prestation de ses programmes et services et pour remplir son mandat. En plus d'être représentés au sein des Comités de normalisation des grains et du Tribunal des appels pour les grains comme il est mentionné ci-dessus, les producteurs et l'industrie sont consultés avant que la CCG effectue des changements importants à ses programmes, politiques ou règlements.

Partenaires clés	Domaines de collaboration
Partenaires industriels	
• Producteurs • Manutentionnaires et négociants en grains • Transformateurs • Commission canadienne du blé • Institut international du Canada pour le grain • Universités • Laboratoires • Sélectionneurs	• établissement de normes visant la qualité des grains • mise en oeuvre du régime d'assurance-qualité des grains • élaboration et application des politiques et de la réglementation • partage de l'information à caractère commercial • développement et soutien des marchés • transfert des technologies et des résultats de recherche
Organismes et ministères du portefeuille	
• Agriculture et Agroalimentaire Canada • Agence canadienne d'inspection des aliments • Commission canadienne du lait • Société du crédit agricole • Conseil national des produits agricoles	• partage de l'information • recherches • planification stratégique • respect des tolérances à l'échelle internationale en ce qui a trait aux contaminants toxiques dans le grain • prise en charge conjointe du régime d'assurance-qualité
Autres ministères gouvernementaux	
• Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international • Statistique Canada • Agence canadienne de développement international • Industrie Canada • Santé Canada • Douanes Canada	• partage de l'information • appui au commerce international • publication de statistiques sur les grains • développement et soutien des marchés • inspection et certification des balances aux silos terminaux et de transbordement

- Conseil national de recherches
- Ministères provinciaux de l'Agriculture

À l'étranger
- Département de l'Agriculture des É.-U. (inspection des grains, administration des établissements d'emballage et des parcs à bestiaux)
- Sciences agroalimentaires, Australie
- Institut de recherches sur le pain, Australie
- *prise en charge conjointe du régime* d'assurance-qualité
- appui au commerce international
- recherches
- technologie

2.2 Objectif de l'organisme/du programme

Un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

2.3 Contexte de planification

L'industrie céréalière du Canada oeuvre dans un milieu en constante évolution. Notre régime d'assurance-qualité doit être en mesure de s'adapter au changement tout en continuant à offrir aux acheteurs des grains, des oléagineux et des légumineuses de qualité constante et uniforme. Les facteurs qui devraient avoir le plus d'incidence sur la façon dont la CCG remplit son mandat au cours de la période de planification sont les suivants :

A. Pressions exercées sur le système de classement visuel du Canada

La réputation du Canada en tant que fournisseur de grains de qualité constante est le résultat d'un système intégré de manutention et de commercialisation du grain qui s'étend de la sélection des plantes à l'assurance de la qualité offerte par la CCG aux acheteurs. Ce système particulier au Canada est fondé sur une méthode d'identification visuelle de la qualité à l'utilisation finale des classes de grains, d'oléagineux et de légumineuses.

Le blé, en particulier, s'appuie sur une méthode visuelle de détermination de la qualité. Les variétés de blé qui satisfont aux normes de qualité de l'une des sept classes de blé doivent avoir des grains semblables visuellement aux autres variétés de la classe en question et être distinguables visuellement des variétés de toutes les autres classes. Cette « distinction visuelle des grains » permet aux inspecteurs des grains et à l'industrie de manutention des grains de séparer le blé rapidement et à peu de frais en fonction de son apparence.

Chacune des sept classes de blé comprend des caractéristiques spécifiques d'utilisation finale. Cela signifie qu'il existe un lien direct entre l'apparence du blé de l'Ouest canadien et son rendement à l'utilisation finale. Ainsi, les variétés de blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS) sont développées en vue de leur utilisation pour

la fabrication du pain et des nouilles, tandis que les variétés de blé tendre blanc de printemps de l'Ouest canadien (SWS) sont mieux adaptées à la confection de biscuits, de gâteaux et de pâtisseries.

En connaissant simplement la classe et le grade du blé canadien, les acheteurs savent de quelle façon il se comportera lors de l'utilisation finale. La distinction visuelle remplace l'analyse de la performance à la mouture et à la cuisson qui est nécessaire dans les autres systèmes de classement du blé. Notre méthode de séparation permet le mouvement efficace et à peu de frais du grain en vrac par l'entremise d'un système de manutention assujetti à des contraintes.

Malgré les avantages de la méthode de distinction visuelle des grains pour séparer le blé, de nombreuses pressions sont exercées pour qu'elle soit abandonnée. Ces pressions proviennent de plusieurs sources :

- Les sélectionneurs préféreraient un système de séparation qui offrirait une plus grande souplesse lors de la sélection. Les critères de distinction visuelle des grains limitent la capacité des sélectionneurs d'améliorer les caractéristiques agronomiques et qualitatives des nouvelles variétés.

- Les caractéristiques d'utilisation finale des nouvelles variétés développées sont différentes des caractéristiques des classes existantes. On pourrait établir des classes additionnelles, mais le nombre de caractéristiques des grains est insuffisant pour permettre la création de nouvelles classes.

- Parfois, des variétés de blé non enregistrées et non distinguables visuellement sont cultivées au Canada lorsque ces variétés semblent offrir des avantages agronomiques comme un meilleur rendement ou la résistance à la maladie. Si ces variétés sont produites en quantités suffisantes et si elles possèdent des caractéristiques de qualité à l'utilisation finale qui sont très différentes des classes auxquelles elles ressemblent, elles pourraient compromettre l'efficacité de l'ensemble du régime d'assurance-qualité.

À mesure qu'augmentent les pressions sur le système de classement visuel du Canada, il devient de plus en plus important de trouver une autre méthode pour séparer les lots de grains, d'oléagineux et de légumineuses en fonction de leur qualité afin de répondre aux besoins des divers acheteurs. Jusqu'à ce que l'on conçoive une méthode abordable et rapide pour remplacer la méthode de distinction visuelle des grains, cette dernière demeurera la principale méthode de séparation du blé.

B. Développement de grains et d'oléagineux transgéniques

Le Canada doit se pencher sur les défis de commercialisation que posent le développement et la production de grains et d'oléagineux transgéniques. Les grains et les oléagineux transgéniques sont le résultat de l'utilisation de la technologie de recombinaison de l'ADN pendant le développement des variétés de plantes. Les

consommateurs se préoccupant de plus en plus de la salubrité des grains et des oléagineux transgéniques, certains pays ont établi des critères d'étiquetage pour les aliments transgéniques et d'autres pays sont en train de le faire. Cela signifie que la capacité de séparer les variétés transgéniques des variétés non transgéniques deviendra essentielle si le Canada veut conserver sa part du marché international. Comme, en général, les variétés transgéniques ne sont pas distinguables visuellement des autres variétés, les pressions sur le système de classement visuel augmentent et le besoin de trouver une méthode d'identification de rechange s'intensifie.

C. Changements structurels dans l'industrie céréalière du Canada

La structure de l'industrie céréalière du Canada change de plusieurs façons qui influent sur le financement de la CCG et sur l'administration du régime d'assurance-qualité. L'abrogation de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* en 1995 a été l'un des changements structurels les plus importants; elle a entraîné une hausse des frais de transport ferroviaire jusqu'aux ports canadiens. Les exportations outre-mer sont devenues moins concurrentielles, ce qui a encouragé une plus grande utilisation des grains de l'Ouest canadien en Amérique du Nord. Les débouchés en cours de développement aux États-Unis et la croissance dans le secteur de la transformation à valeur ajoutée au pays ont contribué à une baisse d'environ 20 % des récépissés moyens aux terminaux portuaires depuis le début des années 90.

Cette baisse a eu des répercussions financières considérables pour la CCG, car la plupart de ses recettes proviennent des droits exigés pour l'inspection et la pesée du grain lors de son chargement sur les navires à des fins d'exportation. Ces droits couvrent non seulement les coûts de ces services directs, mais financent aussi d'autres services qui appuient le régime d'assurance-qualité, comme l'établissement de normes pour les grades, la recherche sur la qualité à l'utilisation finale, les services entomologiques et le suivi des marchandises.

De même, la diminution continue du nombre de petits silos de collecte et l'augmentation parallèle de la taille des nouveaux silos à grande capacité contribuent au changement structurel de l'industrie. Depuis le début des années 60, le nombre de silos de collecte dans l'Ouest canadien est passé de 5 000 à moins de 850. Au cours de la même période, la capacité d'entreposage moyenne est passée de 2 000 tonnes à plus de 7 900 tonnes, et même à 50 000 tonnes dans certains cas. Ces changements ont diverses répercussions sur la CCG, notamment une baisse des recettes provenant de l'octroi de permis, la nécessité de changer nos politiques en matière de permis, une évolution de la demande pour les services de la CCG (c.-à-d. une augmentation de la demande pour l'évaluation de la qualité à la ferme) et la réduction éventuelle de l'uniformité des cargaisons de grains.

Ces dernières années, plusieurs grandes multinationales ont fait leur entrée dans l'industrie céréalière du Canada. L'arrivée de ces sociétés ajoutée à l'augmentation des activités de transformation au pays et de l'élevage dans les Prairies signifient que les sociétés céréalières compétitionnent plus agressivement pour les grains des producteurs. Du point de vue des producteurs, il s'agit d'un développement positif, car il signifie que

les droits de manutention pourraient baisser et que les sociétés pourraient offrir des services nouveaux et améliorés. La CCG devra veiller à adapter le cadre de réglementation à ces changements au sein de l'industrie.

D. Préoccupations accrues des consommateurs à l'égard de la salubrité des aliments

Les acheteurs étrangers exigent que les grains canadiens soient analysés afin de s'assurer de la salubrité des cargaisons. La demande d'analyses spéciales pour dépister les résidus chimiques dans les cargaisons accroît l'importance de la recherche en vue d'élaborer de nouvelles méthodes d'analyse ou d'adapter les méthodes existantes de sorte qu'elles soient suffisamment précises et exactes pour respecter les tolérances strictes au niveau international.

E. Raffinement des exigences des clients au chapitre de la qualité

Le système d'identification visuelle du Canada est directement lié à la qualité d'utilisation finale des marchandises à laquelle il s'applique. La réputation du Canada en tant que fournisseur de grains et d'oléagineux de qualité uniforme repose sur l'efficacité du système d'identification visuelle qui s'appuie sur des méthodes scientifiques et des technologies de pointe. Cependant, les acheteurs de grains canadiens se préoccupent de plus en plus de la qualité et demandent un plus grand éventail de caractéristiques de qualité en plus de garanties et de la certification des grains en matière de qualité et de salubrité. De plus en plus, les acheteurs de grains précisent leurs exigences de qualité au moyen de caractéristiques en plus du grade. Par conséquent, la CCG doit être en mesure d'effectuer des analyses qui permettent de compléter le système de classement traditionnel et d'élargir les critères d'agréage. Le défi consiste à mettre au point des méthodes instrumentales plus rapides, plus souples et plus précises de certification de la qualité et de la salubrité des grains. Il faut élaborer de nouvelles méthodes d'évaluation afin de pouvoir bien gérer les complexités découlant des développements dans le domaine de la biotechnologie. Il y aura une augmentation de la demande pour l'utilisation plus large des méthodes instrumentales d'analyse de la qualité, comme l'analyse d'image et les technologies dans le proche infrarouge.

2.4 Prévisions de dépenses de l'organisme

(en milliers de dollars)	Dépenses prévues 2000-2001	**Prévisions de dépenses 2001-2002**	Prévisions de dépenses 2002-2003	Prévisions de dépenses 2003-2004
Budgétaire du Budget des dépenses	77 328	**62 550**	64 538	64 538
Moins : Recettes disponibles	57 300	**41 689**	41 682	41 682
Total du Budget des dépenses	20 028	**20 861**	22 856	22 856
Rajustements - recettes disponibles	(12 321)			
Rajustements - prévisions de dépenses	(12 321)	**(200)**	(200)	(200)
Financement total de l'organisme	20 028	**20 661**	22 656	22 656
Moins : Recettes non disponibles	0	**0**	0	0
Plus : Coût des services reçus sans frais	1 937	**2 793**	3 107	3 103
Total des prévisions de dépenses	21 965	**23 454**	25 763	25 759

Équivalents temps plein	766	**805**	805	805

Section III : Plans, résultats, activités connexes et ressources de l'organisme

3.1 Renseignements sur le secteur d'activité

Le secteur d'activité et l'objectif principal de la CCG se résument en *un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.*

Les programmes et fonctions de la CCG visent à :

- assurer la qualité du grain lorsque celui-ci se déplace dans les réseaux de commercialisation et à veiller à ce que les expéditions de grains soient sûres, répondent de façon constante aux conditions précisées dans les contrats en ce qui a trait à la qualité et à la quantité, et respectent des seuils acceptables en matière de contaminants toxiques, afin de valoriser la commercialisation des grains;

- mettre en valeur les qualités de grains dont ont besoin les utilisateurs finals et expliquer comment ces qualités peuvent être mesurées, afin de s'adapter aux nouvelles technologies et aux marchés en évolution;

- veiller au traitement équitable des céréaliculteurs et garantir l'intégrité des opérations sur les grains;

- répondre aux besoins des producteurs et des autres membres de l'industrie céréalière de la manière la plus efficace et efficiente possible.

3.2 Principaux engagements en matière de résultats, résultats prévus, activités connexes et ressources

***Principal engagement en matière de résultats*: Un régime d'assurance-qualité qui valorise le commerce du grain au bénéfice des producteurs.**

Résultat prévu 1 : *Un régime d'assurance-qualité qui tient compte de l'évolution des besoins des marchés céréaliers et qui s'adapte en vue de traiter les variétés non distinguables visuellement et de séparer les grains et les oléagineux transgéniques.*

Activités connexes	Délai
Élaborer des plans, en consultation avec les sélectionneurs, les producteurs et les membres de l'industrie de la manutention du grain, afin que le régime d'assurance-qualité repose moins sur le classement visuel.	A débuté en 1999-2000; se poursuivra au cours des 5 prochaines années selon les besoins.

Élaborer une méthode d'analyse pour le suivi des cargaisons afin de garantir l'identité des grains expédiés par le biais des systèmes d'expédition séparée et de veiller à ce que les expéditions en vrac ne soient pas contaminées par des variétés non distinguables visuellement.	En cours.
Élaborer et recommander un système de déclaration sous serment en partenariat avec l'industrie. Le système de déclaration sous serment jouerait un rôle clé en ce qui a trait à l'identification des variétés non distinguables visuellement et des variétés transgéniques dont on doit préserver l'identité ou que l'on doit séparer.	Automne 2001.
Appuyer la mise en œuvre par l'industrie des systèmes d'expédition séparée et de déclaration sous serment.	À déterminer en consultation avec l'industrie.
Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des méthodes d'identification des grains et des oléagineux transgéniques.	En cours.
Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des méthodes d'identification des variétés en fonction de l'ADN et de la teneur en protéines.	En cours.
Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des méthodes d'évaluation des critères d'agréage et de la qualité d'utilisation finale à l'aide de la spectroscopie dans le proche infrarouge et de l'imagerie numérique.	En cours.
Continuer la recherche collective à financement conjoint pour mettre au point des méthodes d'analyse automatisée de la qualité (AAQ). Lorsque ces méthodes seront au point, elles seront transmises à l'industrie où elles appuieront et amélioreront l'efficacité globale des systèmes d'expédition séparée, de classement du grain, de manutention et d'entreposage selon l'utilisation finale. (Voir la Section V : Initiatives conjointes)	En cours.

Au cours de la période de planification, les questions les plus décisives que devra aborder la CCG sont les suivantes : l'enregistrement de nouvelles variétés de grains qui ne peuvent être identifiées visuellement, la production de variétés de blé canadien non enregistrées et non distinguables visuellement, le développement de grains et d'oléagineux transgéniques et d'autres pressions exercées sur le système de classement visuel. Il est également important que le système de classement et les services soient adaptés aux besoins d'utilisation finale des acheteurs de grain canadiens et aux changements structurels de l'industrie céréalière. Tout en s'adaptant à ces changements et à d'autres, la CCG doit conserver la méthode de distinction visuelle des grains jusqu'à ce qu'elle puisse la remplacer par une autre méthode de séparation des grains.

Pour mesurer son succès à ces égards, la CCG suivra de près la satisfaction des acheteurs en ce qui a trait à la qualité du grain canadien par le biais des commentaires que reçoivent régulièrement les scientifiques et les experts techniques lorsqu'ils sont en mission à

l'étranger, du suivi donné aux plaintes relatives aux cargaisons et du programme de suivi des cargaisons.

Résultat prévu 2 : *La CCG offrira des services dans les régions où il y a une demande accrue.*

Activités connexes	**Délai**
Renforcer le programme de recherche sur les légumineuses, en particulier l'élaboration de protocoles et d'instruments pour l'évaluation de la qualité.	En cours.
Augmenter les services et le nombre d'employés dans les centres de services dans les Prairies pour répondre à la demande croissante de services d'assurance de la qualité et de la quantité résultant de l'évolution du mouvement des grains.	En cours, continuera selon les besoins.
Élaborer des méthodes reconnues à l'échelle internationale pour l'évaluation de la qualité des légumineuses en collaboration avec l'industrie canadienne des légumineuses et avec des chercheurs canadiens et australiens.	Résultats publiés progressivement au cours des 3 prochaines années.
Accroître l'analyse de la qualité pour étendre la portée de l'homologation par la CCG afin de répondre aux besoins des marchés à créneaux spécialisés.	En cours, selon les besoins des marchés.
Répondre aux exigences croissantes de l'industrie en ce qui a trait à l'analyse automatisée de la qualité de manière constante et exacte en donnant accès aux analyses courantes par l'entremise des bureaux régionaux et des centres de services.	En cours, selon les besoins des marchés.

Résultat prévu 3 : *Capacité accrue de contrôler et de détecter les résidus de pesticides, les mycotoxines, les métaux lourds et les champignons afin de continuer à veiller à ce que les expéditions de grains canadiens respectent les niveaux de tolérance les plus stricts au niveau international en ce qui a trait à la salubrité des aliments.*

Activités connexes	**Délai**
Mener des recherches et élaborer des méthodes qui permettent d'assurer la salubrité des grains.	En cours.
Évaluer le recours à des analyses rapides pour accroître l'efficacité et réduire les coûts.	En cours.

Résultat prévu 4 : *Réputation internationale accrue et reconnaissance à titre d'organisme impartial d'assurance de la qualité de calibre mondial.*

Activité connexe	Délai
Obtenir l'homologation ISO 9002 à l'égard des services clés d'assurance de la qualité et de la quantité.	Automne 2001.

Résultat prévu 5 : *Services continus et efficaces d'assurance de la qualité et de la quantité qui sont adaptés aux besoins d'utilisation finale des acheteurs et aux changements au sein de l'industrie céréalière.*

Activités connexes	Délai
Exécuter des programmes efficaces d'assurance de la qualité et de la quantité des grains.	En cours.
Poursuivre la recherche sur les facteurs de classement afin qu'ils soient plus objectifs et qu'ils correspondent mieux aux exigences d'utilisation finale en évolution.	En cours.
Continuer d'évaluer les nouvelles variétés mises au point par les sélectionneurs afin de s'assurer qu'elles répondent aux normes de qualité canadiennes et internationales.	En cours.
Mettre au point une méthode de « téléimagerie » comme soutien technologique pour les inspecteurs de grains qui travaillent dans des endroits isolés.	Validation de principe en 2001 et mise en œuvre prévue pour août 2002.

Résultat prévu 6 : *Opérations équitables et transparentes sur les grains et système d'arbitrage pour les grains adapté aux besoins changeants de l'industrie.*

Activités connexes	Délai
Élaborer, modifier et établir des normes de qualité pour le grain en partenariat avec l'industrie céréalière dans le cadre des réunions des Comités de normalisation des grains de l'Ouest et de l'Est.	Annuellement.
Améliorer continuellement la diffusion de l'information sur la qualité et la salubrité du grain à chaque campagne agricole en affichant l'information sur le site Web de la CCG.	En cours.

Les grades permettent aux acheteurs d'identifier la valeur à l'utilisation finale sans qu'ils aient à effectuer d'autres analyses ou à évaluer directement les lots de grains individuels. La CCG est une tierce partie impartiale dans les opérations de grain. Ses services d'inspection, de pesée et d'arbitrage sont essentiels au fonctionnement efficace et équitable des marchés céréaliers.

Pour mesurer son succès dans ce domaine, la CCG prévoit effectuer un suivi des plaintes des acheteurs relatives à l'exactitude du certificat émis par la CCG et du nombre de changements de grade lors des réinspections officielles.

Résultat prévu 7 : *Règlements équitables, exécutoires et appliqués uniformément.*

Activité connexe	**Délai**
Revoir les règlements contestés en raison des changements qui ont eu lieu dans l'industrie de la manutention du grain. Modifier ou éliminer les règlements qui ne sont pas équitables ou exécutoires ou qui ne contribuent plus à l'exploitation efficace du régime d'assurance-qualité.	En cours.

Résultat prévu 8 : *Défense des droits des producteurs et protection des producteurs contre les défaillances des sociétés céréalières.*

Activités connexes	**Délai**
Vérification accrue de la situation financière des titulaires de permis, de leurs engagements envers les producteurs et de la garantie qu'ils ont déposée pour couvrir ces engagements.	A débuté en 1999-2000; sera achevé en 2001.
Élaborer un plan visant le système de garantie financière pour les cultures spéciales.	Septembre 2001.
Accroître les ressources consacrées au service d'octroi de licences.	Septembre 2001.

La CCG réglemente les silos de collecte, les marchands de grains et les silos de transformation dans les Prairies et leur accorde des permis. Cette activité de réglementation contribue au traitement équitable des producteurs de l'Ouest canadien par l'entremise du système de garantie financière. De plus, les producteurs qui livrent leurs grains aux silos de collecte peuvent se prévaloir du service d'arbitrage relatif au grade.

La CCG prévoit mesurer son succès à l'égard de la défense des droits des producteurs en effectuant des sondages périodiques auprès des producteurs et en assurant un suivi des plaintes des producteurs concernant le traitement injuste par les sociétés céréalières, l'utilisation par les producteurs du système d'arbitrage relatif au grain et le montant des engagements non payés aux producteurs.

Résultat prévu 9 : *Traitement équitable des producteurs.*

Activités connexes	Délai
Soumettre à la médiation les plaintes des producteurs concernant les opérations avec les sociétés céréalières.	En cours.
Élaborer des plans fondés sur un examen des marges de perte de poids que les silos peuvent déduire du poids des grains que les producteurs livrent afin d'indemniser les sociétés céréalières de la perte de poids pendant la manutention du grain.	Juin 2001.
Revoir, en collaboration avec les producteurs et l'industrie, la représentation des producteurs au sein du Comité de normalisation des grains de l'Ouest.	Mai 2001.

Résultat prévu 10 : *Conservation des options de livraison des producteurs.*

Activités connexes	Délai
Administrer les wagons des producteurs en recevant les demandes et en attribuant les wagons en conséquence. Les wagons de producteurs ajoutent un certain niveau de concurrence dans l'industrie de manutention du grain.	En cours.

Résultat prévu 11 : *Saine gestion de l'organisme et service efficace, adapté et rentable.*

Activités connexes	Délai
Mettre en œuvre les améliorations recommandées dans le cadre des examens internes et externes des programmes et services qu'a effectués la CCG en 1998-1999 et en 1999-2000.	A débuté en 2000-2001; continuera tant que le permettra l'environnement externe.
Améliorer les systèmes d'information financière afin de fournir de meilleurs renseignements pour appuyer les activités.	A débuté en 2000-2001 puis continuera.
Élaborer et mettre en œuvre des plans afin d'accroître la satisfaction des clients de 10 % en étendant l'utilisation des normes de service et de mesures fiables de la satisfaction des clients en ce qui a trait aux services clés.	Début en 2001 et cible atteinte en 2005.
Veiller à ce que le public et les clients aient accès à de l'information sur les programmes et les services par le biais d'Internet.	Décembre 2001.
Exécuter des programmes, des services et des transactions en direct de manière sécuritaire.	Décembre 2004.

Même si le Canada conserve son avantage concurrentiel sur les marchés en raison de la qualité uniforme de ses grains, cette situation ne peut se poursuivre à n'importe quel prix. La CCG s'engage à remplir son mandat de la manière la plus efficace possible. Le succès dans ce domaine sera mesuré en assurant le suivi du coût des activités.

Pendant la période de planification, la CCG participera au projet Gouvernement en direct qui vise à faire du Canada le pays le plus branché au monde d'ici 2004. Grâce à l'établissement, à l'échelle de l'administration fédérale, de normes de communication, d'identification, de navigation et de conception de l'information pour les sites Web du gouvernement, les Canadiens auront accès en direct à l'information dont ils ont besoin.

La CCG souscrit aussi à l'Initiative d'amélioration des services du gouvernement fédéral dont l'objectif est d'accroître d'au moins 10 % le taux de satisfaction des Canadiens à l'égard de la prestation des principaux services gouvernementaux.

Résultat prévu 12 : *Stabilité financière pour la CCG.*

Activités connexes	**Délai**
Élaborer un plan de restructuration du financement de la CCG et s'organiser afin de pouvoir le mettre en œuvre.	Mars 2003.
Accroître les recettes au titre de services en cernant de nouvelles possibilités d'affaires.	En cours.

Résultat prévu 13 : *La main-d'œuvre de la CCG est représentative de la population canadienne.*

Activités connexes	**Délai**
Donner suite à la vérification effectuée par la Commission canadienne des droits de la personne en élaborant et en mettant en œuvre un plan d'équité en matière d'emploi afin d'aborder les questions de sous-représentation et d'obstacles à l'intégration de la main-d'oeuvre.	En cours.
Mettre en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur la participation des minorités visibles dans la fonction publique fédérale, qui figurent dans le rapport intitulé *Faire place au changement dans la fonction publique fédérale.*	En cours.

Résultat prévu 14 : *Amélioration du lieu de travail.*

Activité connexe	Délai
Continuer la mise en œuvre des plans d'action pour aborder les questions soulevées dans le Sondage des employés de la fonction publique.	En cours.

Total des ressources pour les résultats prévus en 2001-2002 : 62 350 000 $

Section IV : Initiatives conjointes

4.1 Initiatives collectives

Initiative collective	Principal engagement en matière de résultats	Liste des partenaires	Sommes affectées par les partenaires 2001-2002 (en milliers de dollars)	Résultats prévus
Analyse automatisée de la qualité	Veiller à ce que les technologies d'analyse de la qualité continuent de tenir compte des exigences des clients et des progrès technologiques	Commission canadienne des grains	400 (en nature)	• Technologies axées sur l'ADN pour l'identification plus rapide des variétés
		Agriculture et Agroalimentaire Canada	2 600 400 (en nature)	• Autres technologies pour mesurer rapidement la qualité du grain approuvées par le comité technique de l'AAQ
		Industrie céréalière : • Commission canadienne du blé	500	
		• Autre	2 100	

L'analyse automatisée de la qualité (AAQ) est une initiative collective triennale visant à étudier et à élaborer de nouvelles méthodologies pour mesurer et attester la qualité du grain canadien. Les travaux ont débuté en 1999-2000. Des ressources financières ont été affectées afin de veiller à ce que la technologie d'analyse de la qualité progresse au même rythme que la technologie de sélection des plantes. Pour renforcer et appuyer le secteur dynamique et concurrentiel des grains, des oléagineux et des cultures spéciales du Canada, il faut élaborer de nouvelles méthodes rapides d'identification des variétés et de détermination de la qualité à la transformation. Dans le cadre de cette initiative, on finance des projets collectifs et multidisciplinaires mis de l'avant par des partenaires de recherches comme des universités, des organisations privées, la Commission canadienne des grains et d'autres établissements de recherches, dont Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

La Commission canadienne des grains a assumé la responsabilité générale liée à la coordination des travaux de recherche et à la comptabilité des ressources financières. Un comité de l'industrie et un comité technique ont été créés pour veiller à ce que toutes les recherches financées répondent aux besoins de l'industrie.

Les projets sont financés dans la mesure où il y a des fonds disponibles. À cet égard, l'appui financier fourni par le gouvernement fédéral correspond aux fonds provenant des partenaires de l'industrie. Jusqu'à maintenant, un projet de 2,5 millions de dollars sur l'identification des variétés a été approuvé. Ce projet est une initiative conjointe de la CCG, du Centre de recherches sur les céréales d'AAC et du Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux d'AAC. Le projet pourrait devoir être prolongé d'un ou deux ans pour lui permettre d'atteindre tous ses objectifs. On demandera un report de fonds.

Section V : Information financière

Tableau 5.1 : Résumé des dépenses en capital par programme et par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Dépenses prévues 2000-2001	**Prévision de dépenses 2001-2002**	Prévision de dépenses 2002-2003	Prévision de dépenses 2003-2004
Commission canadienne des grains	3 540	**3 000**	3 000	4 000

Tableau 5.2 : Source de recettes disponibles

(en milliers de dollars)	Recettes prévues 2000-2001	**Prévision de recettes 2001-2002**	Prévision de recettes 2002-2003	Prévision de recettes 2003-2004
Commission canadienne des grains				
Inspection, pesée, enregistrement et annulation	40 990	**37 700**	37 700	37 700
Permis et autres recettes	3 989	**3 989**	3 982	3 982
	44 979	**41 689**	41 682	41 682

Tableau 5.3 : Coût net des programmes pour l'exercice budgétaire

Prévision de dépenses (budgétaires et non budgétaires du Budget principal des dépenses plus rajustements)	(en milliers de dollars)
Plus services reçus sans frais	
Locaux fournis par TPSGC	0
Contributions couvrant la « part des employés » des primes d'assurance et les dépenses payées par le SCT	2 618
Couverture des indemnisations des accidents du travail fournie par Développement des ressources humaines Canada	175
Salaires et dépenses associées aux services juridiques offerts par Justice Canada	0
	2 793

Tableau 5.4 : Fonds renouvelable – État des résultats

(en milliers de dollars)	Prévu 2000-2001	**Prévision 2001-2002**	Prévision 2002-2003	Prévision 2003-2004
Recettes disponibles	44 979	**41 689**	41 682	41 682
Dépenses				
Exploitation :				
Salaires et avantages sociaux	33 428	**33 051**	32 011	32 011
Dépréciation	882	**1 334**	1 501	1 588
Réparations et entretien	284	**218**	250	255
Services administratifs et de soutien	6 857	**5 560**	6 457	5 792
Services, matériaux et fournitures	2 338	**857**	983	1 002
Commercialisation	222	**182**	208	213
Intérêts	0	**0**	0	0
	44 011	**41 202**	41 410	40 861
Excédent (Déficit)	968	**487**	272	821

Tableau 5.5 : Fonds renouvelable : État de l'évolution de la situation financière

(en milliers de dollars)	Prévu 2000-2001	**Prévision 2001-2002**	Prévision 2002-2003	Prévision 2003-2004
Excédent (Déficit)	968	**487**	272	821
Ajouter les postes hors-caisse				
Dépréciation/amortissement	882	**1 334**	1 501	1 588
Autres	442	**401**	388	388
Investissements :				
Acquisition de biens Amortissables	(2 040)	**(1 970)**	(1 909)	(2 545)
Excédent de trésorerie (besoin)	252	**252**	252	252

Tableau 5.6 : Fonds renouvelable – Emploi prévu des autorisations

(en milliers de dollars)	Prévu 2000-2001	**Prévision 2001-2002**	Prévision 2002-2003	Prévision 2003-2004
Autorisations	12 000	**12 000**	12 000	12 000
Prélèvement :				
Solde au 1er avril	2 171	**2 423**	2 675	2 927
Excédent prévu (prélèvement)	252	**252**	252	252
Solde prévu	2 423	**2 675**	2 927	3 179
Autorisations résiduelles	14 423	**14 675**	14 927	15 179

Index

A
Analyse automatisée de la qualité (AAQ), 14, 15, 21

C
Classes de blé, 8, 9
Comités de normalisation des grains, 6, 7, 16
Commercialisation, 5, 8, 9, 13, 24
Commissaires, 2, 5, 6
Cultures spéciales, 17, 21

D
Description de l'organisme, 7
Distinction visuelle des grains, 8, 9, 10, 13, 14

G
Gouvernement en direct, 19
Grains transgéniques, 9, 10, 13, 14

H
Homologation ISO, 16

I
Identification des variétés selon l'ADN, 14, 21
Identité, 14
Initiative d'amélioration des services, 26
Internet, 18
Imagerie numérique, 14

L
Légumineuses, 8, 9, 15
Loi sur la gestion des finances publiques, 7
Loi sur le transport du grain de l'Ouest, 10
Loi sur les grains du Canada, 5

M
Mandat, 5, 7, 8, 19
Mission, 7

N
Normes de service, 18

O
Objectif de l'organisme, 1, 8, 13, 16, 19, 22

P
Partenaires industriels, 7
Partenariats, 7, 14, 16
Permis, 10, 17, 23
Politique, 5, 7, 10
Portefeuille, 7
Principaux engagements, 13
Proche infrarouge, 11, 14
Producteur(s), 2, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 17, 18

Q
Qualité à l'utilisation finale, 5, 8, 9, 10

R
Recherche, 5, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 21, 22
Réglementation, 7, 11, 17
Responsabilités, 1, 5, 21

S
Salubrité des aliments, 11, 15
Secteur d'activité, 5, 13, 23
Service(s), 2, 5, 7, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 24
Silos de collecte, 6, 10, 17
Silos de transbordement, 6
Silos terminaux, 6, 7
Structure organisationnelle, 6
Suivi des cargaisons, 10, 14, 15
Système d'arbitrage, 16, 17
Système de déclaration sous serment, 14

T
Tableaux financiers, 23, 24, 25
Technologie, 1, 7, 8, 9, 11, 13, 21
Téléimagerie, 16
Tribunal des appels pour les grains, 6, 7

V
Vision, 5
Vue d'ensemble de l'organisme, 5

W
Wagons de producteurs, 6, 18